

## RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

### **Université de Limoges**

Bilan du champ de formations Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)

---

### **CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**

#### **VAGUE B**

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 14/12/2020

Rapport publié le 27/05/2021



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Yannick Malevergne, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 1<sup>er</sup> degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2<sup>e</sup> degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), encadrement éducatif
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratiques et ingénierie de la formation

Les formations en *MEEF* s'intègrent plus largement dans un champ *Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, éducation (ALLSHSE)* qui n'a pas été évalué dans son intégralité, les dossiers des formations suivantes n'ayant pas été déposés :

- Master Arts, lettres et civilisations
- Master Culture et communication
- Master Langues et sociétés
- Master Métiers du livre et de l'édition
- Master Sciences de l'éducation
- Master Sciences sociales

## Présentation

L'offre de formation de l'Université de Limoges (UL) s'organise en cinq champs disciplinaires :

- *Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, éducation (ALLSHSE) ;*
- *Biologie, chimie, santé, sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS, BC2S) ;*
- *Droit, économie, gestion (DEG) ;*
- *Sciences et ingénierie des systèmes, mathématiques, informatique (SISMI) ;*
- *Sciences des matériaux, génie civil, habitat (SMGCH).*

Le domaine relevant des *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* n'est donc qu'un des constituants du champ ALLSHSE. Il s'agit, en revanche, du seul domaine de ce champ à avoir participé à la vague d'évaluation au titre des formations de deuxième cycle, à travers une évaluation du pilotage des masters MEEF et de chacune des formations du MEEF. En effet, la Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH), qui porte les masters hors domaine MEEF du champ ALLSHSE, a choisi de ne pas participer au processus d'autoévaluation des formations. Cette évaluation n'englobe donc pas les six masters portés par cette composante : *Arts, lettres et civilisations ; Culture et communication ; Langues et sociétés ; Métiers du livre et de l'édition ; Sciences de l'éducation ; Sciences sociales.*

Les masters MEEF sont portés par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de Limoges, composante de l'UL. Les quatre mentions de master MEEF (*1<sup>er</sup> degré, 2<sup>e</sup> degré, Encadrement éducatif (EE), et Pratiques et ingénierie de la formation (PIF)*) sont proposées par l'INSPE. Les enseignements sont dispensés à Limoges mais également à Guéret et à Tulle pour le master MEEF *1<sup>er</sup> degré*.

Chacune des trois mentions préparant aux métiers de l'Éducation nationale accessibles sur concours – i. e. masters MEEF *1<sup>er</sup> degré, MEEF 2<sup>e</sup> degré et MEEF EE* – est organisée sur quatre semestres autour de tronc communs, en première année (M1), qui se divisent en deux parcours distincts en deuxième année (M2) : un pour les lauréats du concours, un autre pour les non-lauréats. Le master MEEF PIF, essentiellement destiné au public en formation continue, est structuré autour de la seule année de M2.

Les quatre masters MEEF bénéficient d'un partenariat étroit entre l'INSPE et le rectorat de l'académie de Limoges ainsi que de la participation des acteurs socio-économiques traditionnellement liés à l'Éducation nationale : Caisse d'aide sociale de l'Éducation nationale (CASDEN), Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN), Mutuelle assurance des instituteurs de France (MAIF) notamment.

L'adossement des masters MEEF à la recherche ne bénéficie pas d'une équipe spécialisée en sciences de l'éducation mais repose, pour l'essentiel, sur plusieurs petits groupes d'enseignants-chercheurs répartis au sein de différentes unités de recherche du Grand collège ALLSHSE, structure de l'UL qui coordonne les activités de formation et de recherche au sein du champ du même nom.

Les échanges internationaux restent assez limités pour d'évidentes raisons liées aux spécificités des masters MEEF et de leurs débouchés.

## Avis global

Les formations du champ MEEF possèdent des objectifs précisément définis et clairement communiqués aux différentes parties prenantes. Il est cependant regrettable que les compétences directement liées aux débouchés professionnels ne soient pas plus formellement explicitées. Une telle démarche aurait contribué à une meilleure information des étudiants, en particulier sur les possibilités de réorientations offertes par ces formations. À cet égard, ni les suppléments aux diplômes ni les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'ont été joints au dossier d'autoévaluation.

Si l'articulation entre les quatre mentions de masters MEEF est bonne, rien ne permet de juger de leur positionnement au sein de l'offre de formations de l'UL, ni au niveau de l'articulation licence-master-doctorat, ni parmi les autres formations de deuxième cycle. L'adossement des formations à la recherche est satisfaisant compte tenu de la finalité des masters MEEF.

Les partenariats avec le monde socio-économique demeurent très limités et, lorsqu'ils existent, le rôle des partenaires dans les formations n'apparaît pas clairement. Ceci est d'autant plus regrettable que certaines formations du champ sont susceptibles d'offrir de réels débouchés professionnels hors Éducation nationale.

L'ouverture internationale est, elle aussi, très réduite, mais la spécificité des masters *MEEF*, tant en termes de contenu des formations qu'en termes d'organisation, explique largement cette situation.

À l'exception du master *MEEF PIF*, les formations du champ sont organisées en quatre semestres et proposent fort logiquement, en M2, des parcours distincts aux étudiants selon qu'ils ont réussi ou non un concours de l'Éducation nationale. Les volumes horaires présentent un degré d'hétérogénéité parfois étonnant entre les différents parcours d'une même mention et, si l'on recense quelques enseignements mutualisés entre mentions, la marge de progrès en la matière demeure conséquente.

La professionnalisation est une réalité au sein des formations du champ. Elle trouve notamment sa traduction au travers du déploiement de l'approche par compétences et des stages de mise en situation. Cependant, l'état réel du déploiement de l'approche par compétences reste difficile à apprécier et on s'interroge sur la cohérence des volumes horaires affectés aux stages dans certains parcours.

La place faite au numérique et aux nouvelles modalités pédagogiques demeure assez restreinte alors même que l'INSPE dispose des moyens nécessaires.

Le pilotage des formations témoigne d'une organisation sérieuse, reposant sur des structures dédiées, des réunions régulières et une implication des équipes pédagogiques composées de façon pluri-catégorielle. On regrettera, tout au plus, que la composition des équipes pédagogiques traduise une insuffisante implication des enseignants-chercheurs ainsi que le manque d'information sur le rôle des membres de ces équipes, les résultats des travaux des organes de concertation, ou encore les modalités d'évaluation des connaissances et compétences.

Les dispositifs d'assurance qualité s'avèrent en revanche insuffisants, notamment en ce qui concerne l'évaluation des enseignements et le suivi des étudiants. Il est fort regrettable que l'ensemble des formations du champ n'assure pas un suivi plus précis, étayé par des indicateurs chiffrés, des effectifs, des taux de réussite et du devenir des étudiants. Il est également peu satisfaisant de constater que l'évaluation des enseignements repose sur un dispositif dont on sait très peu de choses, si ce n'est qu'il est désormais accessible aux étudiants sur smartphone, dont les résultats ne sont pas communiqués et dont on ne sait dans quelle mesure ils sont pris en considération pour faire évoluer les formations.

Les résultats constatés sont en demi-teinte. Les formations sont globalement en perte d'attractivité alors qu'elles correspondent aux attentes du principal employeur qu'est l'Éducation nationale. Les taux de réussite aux diplômes sont indiqués comme étant bons, sans plus d'explications, et les résultats aux concours sont souvent meilleurs qu'au niveau national.

## Analyse détaillée

### Finalité des formations

Les objectifs des quatre formations du champ sont clairement définis et s'articulent naturellement avec les concours (professeur des écoles, Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) ou concours de Conseiller principal d'éducation [CPE]) ou certifications de l'Éducation nationale (master *MEEF PIF*). Leur publicité auprès des étudiants et des autres parties prenantes est principalement assurée par les sites Internet des formations. Chacune des formations du champ a un intitulé clair et explicite. Les mentions sont complémentaires et s'adressent à des publics différents. Les connaissances et compétences à acquérir sont précisément définies dans toutes les formations à l'exception du master *MEEF 1<sup>er</sup> degré*, dont il n'a pas été possible d'apprécier s'il communiquait ces éléments aux différentes parties prenantes.

Les débouchés professionnels de chaque formation sont explicités dans l'intitulé même de la formation, à l'exception du master *MEEF PIF*, ce qui se justifie par la nature du master dont l'objet est davantage de favoriser les évolutions de carrière au sein de l'Éducation nationale. Les informations relatives aux poursuites d'études sont assez rares puisque ce sont les concours de l'Éducation nationale qui en constituent le principal débouché. Les liens avec la certification professionnelle sont encore faibles, même si l'on constate une volonté de les accentuer. Les différents parcours du master *MEEF PIF* visent, entre autres, le Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou professeur des écoles maître formateur (CAFIPEMF) pour le premier degré, le Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA) pour le second degré, et le Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) pour l'école inclusive. Les masters *MEEF 1<sup>er</sup> degré* et *2<sup>e</sup> degré* entament une démarche pour proposer une certification Discipline non linguistique (DNL).

## Positionnement des formations dans l'environnement

Le positionnement des masters MEEF dans l'offre globale de formation de l'UL n'est pas détaillé dans le dossier d'autoévaluation. Si les passerelles entrantes sont identifiées (les licences généralistes disciplinaires ou de *Sciences de l'éducation*), ce n'est pas le cas des passerelles sortantes, en raison de l'importance des concours ou des certifications de l'Éducation nationale qui constituent le principal horizon dans le champ. On regrette cependant l'absence d'éléments sur le positionnement des masters MEEF par rapport aux formations généralistes dans lesquelles des étudiants peuvent chercher à préparer les concours de l'enseignement en candidats libres.

De même, les formations ne se situent pas clairement dans la carte de formation régionale ou nationale. Cependant, ceci s'explique par le fait qu'elles sont avant tout définies par leurs liens avec le rectorat d'académie, principal employeur des étudiants de la formation. Ce partenariat est explicite pour l'ensemble des formations, quelles que soient ses modalités (stages en établissement pour les masters MEEF 1<sup>er</sup> degré et MEEF 2<sup>e</sup> degré, pilotage mixte de la formation pour les masters MEEF 1<sup>er</sup> degré, MEEF 2<sup>e</sup> degré et MEEF EE, offre de formation continue pour le master MEEF PIF). Ce partenariat dépasse rarement l'échelle de l'académie, à l'exception notable du master MEEF PIF qui partage des modules de formations avec les INSPE de Bordeaux et de Poitiers.

D'autres partenariats, plus ponctuels, avec des représentants du milieu socio-économique, existent également sans que l'on en connaisse véritablement la teneur. On déplore qu'ils ne dépassent guère le cadre des acteurs gravitant traditionnellement dans le giron de l'Éducation nationale (CASDEN, MAIF, MGEN, etc.). Les partenariats avec le monde associatif et culturel restent très limités. Ceci est particulièrement regrettable pour les masters MEEF EE et MEEF PIF, qui peuvent le plus facilement donner lieu à des débouchés professionnels dans le secteur associatif du travail social. Pour l'ensemble des formations, les liens avec les milieux professionnels se résument donc à l'intervention de professionnels de l'enseignement dans la formation, dans le cadre d'accords conclus avec le rectorat.

L'adossement à la recherche est principalement assuré par l'intervention d'EC de divers domaines connexes aux sciences de l'éducation. La formation à et par la recherche y occupe ainsi une place significative, qui se traduit par des séminaires ou la rédaction de mémoires de recherche. Cependant, l'absence d'unité de recherche centrée sur l'éducation et la formation à Limoges explique l'absence d'une puissante dynamique dans l'appui à la formation par la recherche. On relève, toutefois, les liens des formations avec deux équipes d'accueil (EA) dont les problématiques sont liées à la formation ou à la didactique (Éducation et diversité en espaces francophones (FRED, EA 6311), et le Groupe de recherches sociologiques sur les sociétés contemporaines (GRESO, EA 3815)). C'est en fait l'INSPE qui fédère les initiatives liées à la recherche dans ce champ, à travers notamment des réponses aux appels à projet. Étant donné la finalité d'insertion professionnelle immédiate de l'ensemble des formations du champ, il n'y a pas d'effort pour construire un continuum master-doctorat.

La dimension internationale des formations du champ est très réduite, en raison des spécificités du système éducatif français et de l'existence des concours. Seul le master MEEF 1<sup>er</sup> degré fait part de réelles possibilités de mobilités étudiantes tout en soulignant la complexité de leur mise en œuvre et sans que l'on en connaisse les résultats. Les mobilités enseignantes ne font pas l'objet d'information dans les dossiers d'autoévaluation déposés par l'établissement. Ce sont donc les enseignements de langue vivante qui matérialisent véritablement la part d'ouverture à l'international de la formation. La mise en place récente d'une direction adjointe à l'international témoigne de la prise de conscience de ces faiblesses par l'INSPE et devrait permettre de mieux répondre aux enjeux dans ce domaine.

## Organisation pédagogique des formations

Les masters MEEF mettent en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (*European Credits Transfer System*, ECTS). Trois des quatre mentions de masters MEEF sont pédagogiquement organisées de manière analogue avec la division en M2 des parcours selon l'obtention ou non d'un concours en fin de M1. La mention MEEF 2<sup>e</sup> degré est concentrée sur les voies générales, à l'exception d'un unique parcours en voie professionnelle bivalent et aucun en voie technologique. L'unicité d'ouverture en M2 du master MEEF PIF n'est pas conforme à la réglementation en vigueur concernant l'organisation des masters sur deux ans. L'hétérogénéité des volumes horaires en M2 est forte, y compris au sein d'une même mention. On s'étonne de la charge d'enseignement particulièrement élevée pour les alternants en master MEEF 1<sup>er</sup> degré. En master MEEF 2<sup>e</sup> degré, les non-lauréats de concours bénéficient d'un soutien à la re-préparation de celui-ci, mais aux dépens des temps de stage inférieurs au cadrage préconisé sur le plan national. L'inexpérience relative des étudiants concernés, s'ils obtiennent le concours en M2, pose la question de leur employabilité en responsabilité totale de services l'année suivante. Une disparité au sein du master MEEF 2<sup>e</sup> degré, sans architecture commune et avec des volumes disparates, pose le problème de l'équité des évaluations en jury de mention. En revanche, en master MEEF 1<sup>er</sup> degré, l'unicité de la maquette sur les trois sites

de formation permet d'avoir une formation de proximité et égalitaire. Des temps de formation inter-mentions sont présents mais pour 27 heures seulement par semestre, lesquelles présentent en outre des redondances pour le master *MEEF EE* alors même que l'établissement incite à réduire les volumes d'enseignement.

Les formations sont déclarées fondées sur le référentiel de compétences métier mais aucune démarche d'évaluation par compétences n'est présentée. Il n'est fait état ni d'une démarche ni de l'existence d'un outil de portefeuille de compétences et/ou d'expériences permettant la valorisation des activités des étudiants.

La formation au contexte d'exercice du métier est très présente, et elle s'articule avec une unité d'enseignement (UE) de construction de la professionnalité à chaque semestre de la formation. Les stages en milieu professionnel ne concernent que l'Éducation nationale, avec cinq semaines en M1, à mi-temps en M2 pour les lauréats de concours et de 108 heures, voire parfois moins, pour les non-lauréats de concours. Ils sont couplés à des enseignements d'accompagnement du stage sur chaque année. Les modalités, les objectifs et l'évaluation des stages sont présentés de façon beaucoup trop succincte dans le dossier pour en évaluer la cohérence et il n'est pas précisé dans quelle mesure ils sont connus des étudiants (absence de livret ou de cahier des charges du stage, etc.). Toutefois, un groupe de travail existe sur la mise en stage et ses modalités d'évaluation. Les enjeux et modalités des stages des professionnels en exercice en établissement du master *MEEF PIF* ne sont pas explicités. L'effort d'intégrer une large part de distanciel (70 %) répond aux impératifs de ce type de public inscrit au titre de la formation continue.

La formation par le numérique, basée sur le seul référentiel ancien du Certificat informatique et Internet (C2i) niveau 2, paraît insuffisante pour permettre une réelle sensibilisation à la culture et aux pratiques numériques. La formation au numérique et l'évaluation des compétences dans ce domaine ne sont pas valorisées. L'accès des étudiants aux moyens dont l'INSPE dispose, matériels avec deux salles interactives, et l'environnement numérique de travail ne sont apparemment pas complétés par une formation aux outils collaboratifs réservée à des publics en formation continue et aux formateurs.

Si une attention particulière est portée à la formation à la recherche au travers de l'accompagnement à la rédaction d'un mémoire, il n'est pas fait état de sensibilisation aux dimensions éthiques ayant trait au cursus universitaire, ni en formation ni concernant l'intégrité dans le processus d'évaluation.

### **Pilotage des formations**

Les équipes pédagogiques intervenant dans le champ de formation *MEEF* sont diversifiées, de façon à réunir des enseignants-chercheurs, des enseignants du second degré et des praticiens de terrain. On déplore toutefois un déséquilibre en défaveur des enseignants-chercheurs, dont le nombre est souvent limité et qui ne sont pas qualifiés en didactique. En outre, la part des professionnels de terrain est très variable d'une formation à une autre.

La liste des intervenants est connue, mais elle ne permet pas de déterminer précisément leurs contributions, leurs rôles, leurs enseignements ou leurs responsabilités. Il n'apparaît pas clairement que l'équipe pédagogique soit formée à l'approche par compétences.

Il faut souligner, pour chacune des formations, l'existence d'un véritable pilotage avec une organisation formalisée, une périodicité des réunions des organes de concertation, et un véritable souci d'harmonisation des pratiques. Dans chaque formation, un conseil de perfectionnement a été mis en place, dont la composition est connue et qui comprend des étudiants et des personnalités extérieures. Que ce soit pour les réunions de l'équipe de pilotage ou celles du conseil de perfectionnement, on observe avec regret que la communication sur les travaux de ces organes n'est pas vraiment une préoccupation (sauf pour le master *MEEF PIF*, qui indique comment les comptes rendus du conseil de perfectionnement sont diffusés).

Rien n'est indiqué pour le master *MEEF PIF* au sujet de l'évaluation des connaissances et compétences. Pour les autres formations, les informations fournies à ce sujet se limitent à indiquer que les modalités d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiants à travers les maquettes. Pour le reste, les éléments fournis sont assez peu nombreux, notamment au sujet de la composition ou du fonctionnement du jury et de l'application du principe de seconde chance. On observe encore que l'engagement étudiant n'est pas valorisé. Les règles de compensation ne sont évoquées que dans le master *MEEF EE*.

### **Dispositifs d'assurance qualité**

Les dispositifs de suivi des effectifs, des taux de réussite et du devenir des étudiants ne sont que très peu, voire pas du tout, détaillés dans le dossier d'autoévaluation de l'établissement. Ils existent, sans nul doute, puisque certains éléments chiffrés sont communiqués mais on ne sait pas sur quelle méthodologie repose cette collecte ni quelle en est la fiabilité. L'analyse de ces chiffres est le plus souvent succincte, quand elle est présente. À titre

d'exemple, aucune analyse du devenir des étudiants n'est effectuée si ce n'est en master *MEEF EE*, qui précise que les étudiants n'ayant pas réussi le concours trouvent un emploi, notamment dans la fonction publique.

Le processus d'autoévaluation des enseignements est ébauché dans les quatre masters. Il repose principalement sur un dispositif mis en place par l'université qui parvient à toucher un étudiant sur deux en moyenne depuis qu'il est accessible sur smartphone. Toutefois, les résultats de ce dispositif, et leurs conséquences sur l'évolution des formations, ne sont pas communiqués.

### Résultats constatés

En ce qui concerne le master *MEEF 1<sup>er</sup> degré*, et même si peu d'indications sont données, les effectifs globaux étaient stables jusqu'à la dernière rentrée, qui est marquée par un manque d'attractivité de la formation que l'établissement justifie par le contexte sanitaire. Les effectifs sont également en baisse sur la dernière année en master *MEEF PIF*. Cette baisse n'affecte que le M1 en master *MEEF EE* et le M2 en master *MEEF 2<sup>e</sup> degré*.

Les taux de réussite, hormis pour le master *MEEF PIF* (60 %), sont relativement bons (parfois élevés entre 75 % et 80 % pour les M1 et M2) pour des formations qui correspondent aux attentes des étudiants et du principal employeur.

Les taux de réussite au concours sont nettement supérieurs à la moyenne nationale, assurant ainsi un taux d'employabilité direct relativement important au regard de la pression du concours de l'Éducation nationale.

## Conclusion

### Principaux points forts

- De bons taux de réussite au diplôme et au concours.
- Des formations à la dimension professionnalisante affirmée, en lien avec les attendus et compétences du référentiel métier.
- Un pilotage pluri-catégoriel, structuré et sérieux.
- Des formations bien distinctes, aux objectifs clairs.
- Un savoir-faire en enseignement à distance hybride développé au sein du master *MEEF PIF*.

### Principaux points faibles

- Un dispositif d'assurance qualité largement perfectible (absence d'indicateurs de suivi, évaluation des enseignements).
- Un faible volume d'enseignements dédiés aux pratiques numériques/innovantes.
- Des partenariats avec le monde socio-économique assez peu nombreux et peu diversifiés.
- Une absence de réflexion sur le devenir des étudiants en M2 non-lauréats d'un concours.
- Une faible proportion d'enseignants-chercheurs dans les équipes pédagogiques.
- Une faible ouverture internationale.

### Recommandations

La réforme en cours des formations du champ *MEEF*, avec un concours désormais passé en M2, pourrait remettre en cause le positionnement des formations et il conviendrait donc de mieux signaler la façon dont elles se démarquent des masters généralistes. On peut attendre de la mise en place de la réforme une harmonisation accrue entre les mentions et la proposition d'un cycle complet, *i. e.* sur deux ans, pour le master *MEEF PIF*.

En master *MEEF 2<sup>e</sup> degré*, l'offre de formation pourrait à la fois être uniformisée dans sa structure et s'élargir à d'autres voies professionnelles (lettres-langues ou sciences économiques et sociales par exemple) et à des disciplines techniques, notamment tertiaires, dont les ressources universitaires sont présentes dans d'autres composantes.

Il est également indispensable que les dispositifs d'assurance qualité s'améliorent et que l'ensemble des formations du champ assurent un suivi précis de leurs effectifs, des taux de réussite et du devenir des étudiants, sur la base d'indicateurs chiffrés et analysés.

Les équipements et ressources pédagogiques universitaires devraient permettre un développement de la formation au et par le numérique dépassant le désormais daté référentiel du C2i niveau 2 enseignant et anticiper une prévisible prochaine certification PIX enseignant. L'expérience acquise dans l'hybridation de la mention *MEEF PIF* pourrait servir de base à un élargissement de l'offre de formation à distance.

Les partenariats avec le monde socio-économique devraient être multipliés et, surtout, élargis afin d'offrir d'autres perspectives que celles se situant dans le prolongement immédiat du monde de l'Éducation nationale. Des partenariats avec des acteurs des milieux associatifs et culturels seraient souhaitables et profitables.

Les trois formations du champ conduisant aux métiers de l'Éducation nationale par voie de concours gagneraient également à améliorer le suivi de leurs diplômés et à développer des modules permettant une meilleure insertion professionnelle/réorientation des non-lauréats des concours.

Il apparaît, enfin, important de développer les mobilités et partenariats internationaux. En ce sens, la mise en place d'une direction adjointe dédiée à l'international envoie un signal positif. Le repositionnement des concours en M2 devrait lever les inhibitions envers la mobilité internationale qui pourrait être accompagnée d'un renforcement certificatif en langues voire d'enseignements ouvrant la voie vers des certifications professionnelles comme le Certificat d'aptitude à l'enseignement français à l'étranger (CAPEFE) ou DNL.

## Points d'attention

Le master *MEEF PIF* est construit sur une seule année, contrairement aux règles d'organisation des masters sur deux années.

Le master *MEEF 2<sup>e</sup> degré* présente une forte hétérogénéité entre parcours et un déséquilibre entre volume de formation et temps de stages.

Les six masters suivants du champ *ALLSHSE* n'ont pas été soumis à l'évaluation de leur bilan et ne pourront donner lieu à un avis d'accréditation du Hcéres :

- *Arts, lettres et civilisations ;*
- *Culture et communication ;*
- *Langues et sociétés ;*
- *Métiers du livre et de l'édition ;*
- *Sciences de l'éducation ;*
- *Sciences sociales.*

## Fiches d'évaluation des formations

# MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), 1<sup>ER</sup> DEGRÉ

## Établissement

Université de Limoges

## Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 1<sup>er</sup> degré* de l'Institut supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'Académie de Limoges, composante de l'Université de Limoges, est une formation professionnalisante en deux ans ayant comme double objectif de former au métier de professeur des écoles et de préparer au concours de la fonction publique correspondant. La mention comporte un parcours de formation, *Professeur des écoles (PE)*, qui est proposé en présentiel sur les trois sites départementaux de l'Académie de Limoges : Guéret, Limoges et Tulle. Le parcours *PE* se divise en deux parcours en deuxième année (M2) : *Fonctionnaires stagiaires (Professeurs d'école stagiaires alternants, PESA)*, pour les lauréats du concours, et *Prépa-concours (PC)*, pour les non lauréats. Le master offre un total de 921 heures d'enseignement pour le parcours *PC* et 1 040 heures pour le parcours *PESA*, ainsi que cinq semaines de stages en première année (M1) et un stage en alternance en responsabilité à mi-temps pour les étudiants de M2 ayant réussi le concours ou quatre semaines de pratique accompagnée pour les autres.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de la formation, clairement définis, sont à la fois de préparer aux épreuves du concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE) et aux compétences professionnelles du métier de PE. La maquette de formation de ce master, adossée au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (2013), est en adéquation avec les objectifs visés. Cependant, le dossier d'autoévaluation n'indique pas si ces éléments sont bien communiqués aux étudiants et autres parties prenantes et aucun élément fourni en annexe ne permet de le vérifier (pas de fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), ni de guide étudiant ou de plaquette de communication, etc.). Le dossier ne mentionne pas non plus de livret à destination des étudiants détaillant les contenus de la formation, les connaissances et compétences à acquérir, ce qui est regrettable. Les intitulés des unités d'enseignement (UE) permettent toutefois une compréhension aisée des objectifs de chaque UE et semblent indiquer que la formation proposée est bien en adéquation avec les objectifs visés. Aucun supplément au diplôme n'est annexé.

Le seul débouché professionnel présenté, celui de PE, est en adéquation avec la formation proposée. Nous n'avons pas d'éléments permettant d'évaluer si ces informations sont clairement affichées et portées à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes. Aucune information n'est donnée concernant les possibles poursuites d'études. La formation mentionne la Certification informatique et internet niveau 2 enseignant (C2i2e), sans faire état d'un processus certificatif. Un travail est engagé pour proposer la certification Discipline non linguistique (DNL).

### Positionnement dans l'environnement

Le master *MEEF, 1<sup>er</sup> degré* est présenté comme une formation attractive pour les diplômés des licences généralistes issus de trois des facultés de l'Université de Limoges et de territoires limitrophes voire éloignés. Si le master affiche clairement les passerelles entrantes, celles sortantes ne sont pas mentionnées. Par ailleurs, le dossier mentionne l'existence d'une préprofessionnalisation mais nous n'avons aucun élément à ce sujet, ce qui ne permet pas de s'assurer que la formation est bien pensée dans un continuum de formation permettant aux étudiants de se confronter aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation dès le premier cycle universitaire. Le master est proposé sur les trois départements du Limousin, ce qui lui permet un ancrage régional fort.

Il existe un lien étroit avec l'académie d'affiliation de la formation, ce qui est indispensable pour un master *MEEF*. Le rectorat, en tant que principal employeur des étudiants de la formation, participe à la formation et à

la mise en œuvre de celle-ci. Une convention de partenariat est d'ailleurs établie entre les deux entités. Elle permet de cadrer les orientations politiques et stratégiques ainsi que les moyens mis respectivement à disposition, ce qui est tout à fait classique pour ce type de formation. Les moyens ne sont cependant pas explicités ni quantifiés ici, ce qui ne permet pas d'évaluer les implications réciproques.

D'autres partenariats, plus circonscrits mais nécessaires dans ce type de master, sont présentés avec des partenaires de l'école (Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN), Mutuelle assurance des instituteurs de France (MAIF), Caisse d'aide sociale de l'Éducation nationale (CASDEN), etc.). Il aurait été également intéressant d'ouvrir les partenariats à d'autres types d'associations, comme celle du collectif des associations partenaires de l'école publique (CAPE) ou la Mission laïque française (MLF), qui pourraient également contribuer à enrichir la formation proposée. Aucun autre partenariat avec le monde socio-économique ni médico-social n'est mentionné.

La formation n'est pas spécifiquement adossée à une unité de recherche mais est liée à au moins cinq unités à travers les affiliations des enseignants-chercheurs (EC) titulaires qui y interviennent. Une relation privilégiée est mentionnée avec l'équipe d'accueil Éducation et diversité en espaces francophones (FRED) dont six EC sont membres. Le dossier ne précise toutefois pas l'implication des équipes pédagogiques dans les activités de recherche de ces structures ni de liens avec une école doctorale (ce qui n'est pas anormal pour ce type de formation très professionnalisante). La formation à et par la recherche a une place importante dans ce master à travers à la fois des enseignements spécifiquement dédiés, totalisant 30 heures de recherche, et un accompagnement coordonné aboutissant à la rédaction d'un mémoire de recherche.

Le dossier mentionne des possibilités de mobilités étudiantes grâce à plusieurs partenariats avec des structures d'enseignement à l'étranger. Les mobilités sortantes pour les étudiants sont toutefois très difficiles et assez rares du fait des contraintes du master (concours et alternance). Nous n'avons aucune information concernant les mobilités enseignantes, ce qui est regrettable. Il serait également intéressant de travailler sur la mise en place du Certificat d'aptitude à l'enseignement français à l'étranger (CAPEFE).

### **Organisation pédagogique de la formation**

L'organisation pédagogique est très lisible et très classique, avec une structuration en quatre semestres, des crédits européens (*European Credits Transfer System*, ECTS) et des modalités pédagogiques habituelles. La formation, dispensée exclusivement en présentiel, propose 621 heures en M1, 300 heures en M2 PC et 419 heures en M2 PESA, soit un total de 1 040 heures pour ce dernier, ce qui est un volume de formation très élevé pour ce type de master en alternance. Étonnamment, c'est le parcours en alternance en responsabilité à mi-temps qui présente le plus d'heures de formation, ce qui paraît extrêmement lourd pour des stagiaires à mi-temps en établissement. Si l'on comprend l'intérêt d'alléger le M2 pour des étudiants qui préparent à nouveau le concours, on peut s'interroger sur le maintien de l'adéquation de la formation aux objectifs de formation puisqu'il leur manquera une grande partie des contenus et en particulier ceux liés à la professionnalisation, indispensables à une pratique en responsabilité prévisible l'année suivante.

La même maquette de formation est dispensée sur les trois sites de l'INSPE, ce qui permet à la fois de garantir la même qualité de diplôme pour tous mais également une formation de proximité adaptée aux spécificités locales. Chaque année d'enseignement est composée des quatre mêmes UE dont les thématiques et les volumes semblent en adéquation avec les objectifs du master. Le master fait également une place importante au tronc commun, organisé de manière pertinente sur l'ensemble des quatre semestres. Les contenus de formation ne sont cependant pas détaillés dans le dossier, ce qui ne permet pas d'en apprécier pleinement l'adéquation.

La formation répond aux obligations d'adaptation des parcours imposées par les textes sur la deuxième année en fonction des résultats au CRPE et du parcours antérieur de l'étudiant. L'université a fait le choix de proposer pour cela deux parcours distincts en M2 (répartis entre 56 fonctionnaires stagiaires et 54 préparatoires du concours). Le dossier n'indique pas si la formation est en mesure d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières. La formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE) sans que les flux concernés ne soient connus.

Si la formation est bien adossée au référentiel de compétence métier (2013), les maquettes ne font pas directement référence aux compétences. Le dossier ne présente pas non plus d'outils d'accompagnement et d'évaluation par compétences, ce qui est regrettable dans ce type de master très professionnalisant. L'approche par compétences devrait être déployée dans la prochaine offre (notons que le dossier fait systématiquement référence à ce nouveau master, avec plus ou moins d'à-propos selon les items, qui sera mis en œuvre à partir de septembre 2021 mais ne présente aucun document s'y référant).

Un enseignement spécifiquement dédié à la recherche est présent sur chaque semestre de chaque année du master. Cependant, son contenu n'est pas spécifié, ce qui ne permet pas d'en évaluer la pertinence. Un mémoire de recherche structure également les deux années de master autour d'une démarche de recherche. La formation manque cependant d'EC pour encadrer les mémoires de tous les étudiants. Il n'est pas fait mention dans le dossier de la possible poursuite d'études en doctorat, ce qui n'est pas inhabituel pour ce type de master.

La formation au contexte d'exercice du métier est très présente, avec une UE de construction de la professionnalité sur chaque semestre de chaque année. Il en est de même pour les stages en milieu professionnel avec cinq semaines en M1, quatre semaines pour les M2 PC et un mi-temps en alternance en responsabilité pour les M2 PESA. La formation intègre également des enseignements d'accompagnement du stage sur chaque année. Les modalités de stages, les objectifs et l'évaluation des stages sont présentés de façon beaucoup trop succincte dans le dossier pour en évaluer la cohérence et nous ne savons pas dans quelle mesure elles le sont aux étudiants (absence de livret ou de cahier des charges du stage, etc.).

Le master offre une formation en langue durant les quatre semestres, mais aucune certification ne semble proposée. Le master présente peu d'ouverture à l'international, ce qui est assez courant pour ce type de diplôme. Il intègre également une formation au numérique sur chaque semestre mais qui semble exclusivement en référence au C2i2e. Le dossier mentionne toutefois une formation à l'innovation pédagogique et aux outils numériques et pédagogiques récents sans que nous n'ayons d'autres éléments d'explication à ce sujet (quels publics, quels volumes, etc.). Un environnement numérique de travail est à disposition des enseignants et des étudiants ainsi que deux salles interactives.

Le dossier ne donne pas d'éléments sur la formation à l'éthique (formation pourtant obligatoire dans les masters MEEF) ou à l'intégrité scientifique, ce qui ne permet pas d'évaluer ce point.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique pluri-catégorielle est composée d'EC, de professeurs agrégés (PRAG) et professeurs certifiés (PRCE) du secondaire, et de formateurs de terrain dont certains sont partiellement mis à disposition par le rectorat, ce qui est cohérent avec les objectifs de formation et les textes réglementaires. Une liste exhaustive des intervenants de chaque catégorie est fournie mais ne permet pas d'évaluer de façon précise les implications respectives dans la formation. La part des professionnels de terrain, et en particulier du 1<sup>er</sup> degré, semble cependant très faible et encore à développer. Un manque d'intervenants EC est également pointé dans le dossier.

Les équipes pédagogiques sont fortement impliquées dans la formation et le suivi des étudiants, et montrent des capacités d'adaptation importantes aux différentes contraintes et demandes, ce qui est un point fort de la formation. Cependant, elles ne semblent ni formées, ni mobilisées à l'approche par compétences.

L'organisation des différentes instances de pilotage de la composante est celle imposée par les textes. Si le nom du responsable de mention est bien indiqué, l'absence d'organigramme de la formation rend peu lisibles les rôles et responsabilités des membres de l'équipe de pilotage. Aucun élément ne permet de savoir quelles informations sont mises à la disposition des étudiants à ce sujet.

La formation dispose de moyens administratifs et de plusieurs pôles de soutien à la pédagogie qui sont indéniablement des atouts.

Des réunions pédagogiques se tiennent régulièrement mais nous n'avons pas d'éléments sur la rythmicité et nous ne savons pas si elles donnent lieu à des comptes-rendus. Un conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an (à la fin de chaque semestre) avec des représentants des étudiants et du rectorat. La liste des membres et leur qualité est communiquée. D'après le seul compte-rendu annexé, celui-ci semble cependant servir uniquement à faire état des doléances des étudiants et des réponses apportées, ce qui ne correspond pas au cadrage et aux attentes d'un conseil de perfectionnement. Les éléments du dossier ne permettent pas d'apprécier l'harmonisation entre les différents sites de formation, que ce soit sur les contenus ou le pilotage.

Les modalités de contrôle de connaissances et l'attribution des ECTS sont accessibles aux étudiants via la maquette de formation. Aucun élément du dossier n'indique les modalités de compensations et de seconde chance, ni les modes de fonctionnement des jurys, ni si ceux-ci sont communiqués aux étudiants. Il n'est pas non plus indiqué si l'engagement étudiant fait l'objet d'une reconnaissance.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Très peu d'indications sont données concernant le suivi des effectifs ou les différentes modalités d'inscription des étudiants. Les effectifs globaux sont présentés sur les trois dernières années et montrent une stabilité des

inscriptions en M1 comme en M2. Le dossier indique cependant une baisse sévère des effectifs à la rentrée 2020 qui serait liée au manque d'attractivité du métier dans un contexte de réforme. Il ne donne pas d'indication précise sur le recrutement des étudiants, ni sur les taux de pression à l'entrée en M1. Il est noté une forte demande à l'entrée du M1 les années passées mais paradoxalement des capacités d'accueil non atteintes à cette rentrée. Pourtant, les équipes participent activement à la promotion de la formation au travers, notamment, de communications auprès des étudiants de licence, de participations aux journées portes ouvertes, etc. La répartition des effectifs et l'affectation des étudiants sur les différents sites de formation n'est pas mentionnée, ce qui est regrettable car cela est une problématique importante dans les formations MEEF, 1<sup>er</sup> degré.

Outre le conseil de perfectionnement, la formation n'indique pas avoir mis en place un dispositif interne d'évaluation par les étudiants hormis quelques initiatives individuelles informelles de la part de certains formateurs.

### Résultats constatés

L'attractivité du master MEEF, 1<sup>er</sup> degré semble avoir subi une baisse importante à cette rentrée, avec des capacités d'accueil non atteintes.

La réussite au master, stable sur les dernières années, est située autour de 80 %, ce qui est bon et cohérent avec ce type de formation. Les taux de réussite au concours sont qualifiés de bons. Le ratio des admis sur les inscrits en M1 l'année précédente révèle un taux de réussite de 34 %, soit deux points au-dessus du taux national des présents admis au CRPE. Aucune analyse des parcours de réussite ou des flux d'étudiants non diplômés n'est proposée. Enfin, aucun élément n'est présenté concernant le devenir des diplômés, ce qui rend impossible l'évaluation de ce point.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Une bonne adéquation entre la formation et le référentiel métier.
- Une équipe pédagogique fortement impliquée dans la formation et le suivi des étudiants.
- Des taux de réussite au master élevés, et supérieurs à la moyenne au concours.

### Principaux points faibles :

- Une approche par compétences trop incomplète.
- Un manque de visibilité sur le devenir des étudiants.
- Une démarche d'autoévaluation et d'amélioration continue initiée insuffisamment développée.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master MEEF, 1<sup>er</sup> degré de l'Université de Limoges offre une formation cohérente et qui répond aux objectifs visés de préparation au concours et de professionnalisation. Les taux de réussite au master et au concours attestent du fort investissement des équipes pédagogiques. La formation gagnerait en qualité en développant davantage l'approche par compétences, ce qui est en projet dans la nouvelle offre de formation. Le processus d'amélioration et d'évaluation interne devrait également être renforcé. Enfin, le suivi des insertions professionnelles devrait être mis en place.

# MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), 2<sup>E</sup> DEGRÉ

## Établissement

Université de Limoges

## Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*, 2<sup>e</sup> degré de l'Université de Limoges a pour objectif de former les futurs enseignants du second degré en adéquation avec les compétences présentées par le référentiel, aussi bien experts des contenus qu'ils enseignent que de la méthodologie de leur enseignement, et de les préparer aux différents concours de recrutement (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES), Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive (CAPEPS), Certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP). Il propose neuf parcours : *Lettres, Langues* (anglais et espagnol), *Histoire-géographie, Lettres-histoire-géographie, Documentation, Mathématiques* (avec option *Informatique* possible si les effectifs le permettent), *Sciences de la vie et de la terre, Physique-chimie et Éducation physique et sportive*.

La formation est dispensée en grande partie à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) et quelques cours sont délocalisés dans la Faculté des lettres et sciences humaines.

## Analyse

### Finalité de la formation

La formation répond aux compétences attendues décrites dans l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Une place particulière est accordée au développement d'une culture commune des enseignants intra et inter-mentions. Le principal débouché de la formation est l'enseignement dans le second degré. Peu d'informations sont données sur la poursuite d'études après le master mais cela s'explique par le fait que la réussite au concours permet une entrée directe dans la vie professionnelle. Toutes les informations sont accessibles aux étudiants sur le site Internet de l'INSPE. La voie technologique (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique, CAPET) est inexistante et la voie professionnelle (CAPLP) marginale avec un seul parcours d'enseignement général bivalent. Dès lors aucun parcours destiné au professorat de disciplines techniques ne semble porté par l'INSPE.

Les compétences transversales acquises au cours de la formation doivent également faciliter la réorientation des étudiants, notamment en cas d'échec au concours, vers les carrières administratives, de l'édition, les services de bibliothèques. Cependant, le dossier d'autoévaluation ne permet pas d'évaluer la réalité de cette réorientation.

Les effectifs réduits et la grande implication des différents responsables offrent une formation à taille humaine propice à la bonne réussite des étudiants.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *MEEF*, 2<sup>e</sup> degré est dispensé sur un site unique et à taille humaine qui facilite la préprofessionnalisation et la mise en place du continuum de formation. Le dossier ne fait pas état du positionnement de l'institut au niveau national ou régional (Nouvelle-Aquitaine) ni de lien avec les autres INSPE de la région si ce n'est par la présentation d'un projet de recherche programme d'investissements d'avenir (PIA) sur le thème « territoires d'innovations pédagogiques ».

La formation est en partenariat étroit avec le rectorat, qui fournit non seulement les terrains de stage mais aussi du personnel qui vient enrichir l'équipe pédagogique et les différents conseils. Le dossier rend compte de relations fluides au service de la réussite des étudiants et de leur intégration professionnelle.

La recherche s'appuie sur le réseau de laboratoires de la Faculté des lettres et des sciences humaines et de la Faculté des sciences et techniques. L'INSPE se déclare volontaire pour fédérer les travaux de recherche en éducation sur le territoire académique, mentionnant un rôle actif dans les réponses à des appels à projet.

Le dossier mentionne des partenariats et des mobilités entrantes mais celles-ci semblent réservées au 1<sup>er</sup> degré. La dimension internationale de la mention MEEF, 2<sup>e</sup> degré est réduite à la présence d'enseignements de langue mais cela s'explique par une formation entièrement orientée vers la préparation d'un concours en milieu de cursus. Le déplacement du concours en deuxième année (M2) et la création d'un poste de directeur adjoint en charge notamment de l'internationalisation des master MEEF sont de nature à permettre une meilleure internationalisation de la formation. Le dossier d'autoévaluation évoque un travail organisé en vue de la préparation de la certification Discipline non linguistique (DNL) sans en préciser la forme ni le périmètre.

### **Organisation pédagogique de la formation**

Les deux années de master s'organisent en quatre semestres validés en crédits européens (*European Credits Transfer System*, ECTS) et qui rendent compte des compétences attendues : une première année (M1) qui prépare plus spécifiquement au concours de recrutement et un M2 qui se dédouble en fonction de la réussite ou non au concours. Le M2 est plus professionnalisant : les lauréats du concours (fonctionnaires-stagiaires) sont en stage en alternance dans un établissement du second degré sur l'ensemble de l'année scolaire/universitaire tandis que les non-lauréats sont en stage de pratique accompagnée. Celui-ci n'est que de cinq semaines, contrairement aux huit à douze semaines que préconise l'arrêté du 27 août 2013.

Les maquettes de formation sont déclarées indexées sur le référentiel des différentes compétences communes à tous les professeurs et s'organisent autour d'enseignements transversaux et spécifiques à chaque parcours. Une attention particulière est portée sur le numérique et à l'innovation pédagogique. L'évaluation par compétences n'est pas avérée.

Malgré des efforts pour tendre vers une harmonisation, il n'y a pas d'architecture commune à l'intérieur de la mention et le volume horaire varie d'un parcours à l'autre.

La professionnalisation du M1 au M2 est progressive mais l'expérience sur le terrain des étudiants de M2 non lauréats du concours est trop réduite. Les modalités d'évaluation du stage sont très différentes d'un parcours à l'autre et l'on peut regretter l'absence de visite au premier semestre du M2. Cependant, un groupe de travail existe sur la mise en stage et ses modalités d'évaluation.

La formation à et par la recherche a fait l'objet d'un véritable travail d'harmonisation et de mise en perspective sur les deux années afin de mettre davantage en lien la théorie et la pratique de terrain pendant le stage. Les mémoires sont ainsi encadrés par des enseignants-chercheurs en lien avec le référent INSPE.

### **Pilotage de la formation**

L'INSPE dont dépend le master s'organise autour d'une direction et trois directions adjointes. La déclinaison au sein de la mention n'est pas précisée si ce n'est que cinq parcours sont dirigés ou codirigés par des enseignants-chercheurs. Le Conseil d'institut (CI) et le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP) répondent aux exigences de représentativité des différents acteurs de la formation : personnels, usagers, représentants du rectorat, personnalités extérieures, etc.

L'équipe enseignante est pluri-catégorielle, avec des enseignants-chercheurs, des enseignants du second degré en poste à l'université et des praticiens de terrain en collège ou lycée dont la proportion s'élève à 35 %, ce qui est un des points très positifs de cette formation et qui correspond déjà aux attendus de la future réforme. La participation de professeurs des universités est marginale.

L'accent a été mis sur une concertation renforcée par l'organisation de réunions plus régulières pour une plus grande harmonisation des pratiques. Le dossier reste cependant assez vague sur le pilotage précis de la mention.

Les maquettes rendent compte des modalités de contrôle des connaissances.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Le conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an (en janvier et en juin) et regroupe les responsables de formation, les formateurs, les représentants des usagers, un chef d'établissement et un inspecteur de la discipline. Les différents comptes-rendus sont archivés et faciles d'accès. En outre, la direction de l'INSPE est

présente lors de ces conseils afin de répondre au plus vite aux questions soulevées ou pour les soumettre au COSP.

L'évaluation de la formation par les étudiants fait l'objet d'un dispositif mis en place depuis plusieurs années et organisé au niveau de l'établissement. L'évaluation des enseignements par les étudiants dans le cadre de chaque parcours est encouragée. Un véritable effort a été fait pour inciter les étudiants à s'emparer du dispositif. Ainsi le taux de réponse au questionnaire par les étudiants du master *MEEF, 2<sup>e</sup> degré* a considérablement augmenté suite à un réel travail de simplification du questionnaire et un accès facilité sur smartphone et tablette (45 % de répondants pour le second degré). Dans l'ensemble, les étudiants sont satisfaits de leur formation et de sa capacité à les former professionnellement. Seul l'aspect international est jugé décevant. Il n'est pas possible d'identifier le profil des répondants et voir s'il y a des différences entre lauréats du concours et non lauréats notamment (souvent ce ne sont que les premiers qui répondent). Le suivi des diplômés du master non lauréats du concours fait défaut. Il n'est pas non plus fait mention d'un dispositif d'accompagnement à une réorientation professionnelle.

### Résultats constatés

Le master *MEEF, 2<sup>e</sup> degré* de l'Université de Limoges offre une formation de qualité qui semble correspondre aux attentes des étudiants et du principal employeur. Les résultats au diplôme sont très bons : 76 % en M1 avec un taux d'abandon relativement faible et 70 % en M2, et 8 % de redoublants. Il n'est pas précisé s'il s'agit de fonctionnaires stagiaires en renouvellement ou de M2 étudiants non lauréats des concours. Les résultats au concours ne sont pas donnés de façon détaillée par parcours dans le dossier, qui mentionne « un bon taux de réussite ». Effectivement, globalement, un ratio de 37 % entre les inscrits en M1 l'année précédente et les M2 professeurs stagiaires semble indiquer une réussite remarquable aux concours nationaux (27 % en moyenne des présents au CAPES en 2019).

Le dossier démontre une prise de conscience très claire des points faibles à améliorer, notamment sur la construction d'une architecture commune et des efforts faits en ce sens ont déjà été entamés pilotés par un pôle « culture métier commune » constitué.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Une formation en lien avec les attendus et compétences du référentiel métier.
- Des équipes plurielles avec une forte présence de « praticiens de terrain ».
- Une bonne réussite au diplôme et au concours.
- Un continuum de formation licence-master et une préprofessionnalisation.

### Principaux points faibles :

- Un nombre insuffisant de semaines de stage pour les non lauréats du concours en M2.
- Une absence de maquettes communes pour l'ensemble de la mention.
- Une faible internationalisation.
- Une absence d'offre en formations CAPET et marginale en CAPLP.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *MEEF, 2<sup>e</sup> degré* de l'Université de Limoges propose une formation cohérente avec les objectifs d'un diplôme de master et les attendus à l'entrée dans le métier. Il est essentiellement orienté vers le recrutement des étudiants dans l'enseignement secondaire et propose une professionnalisation progressive qui s'appuie sur les équipes de formateurs plurielles. Bien qu'il soit important de prendre en compte les réalités parfois très différentes d'une discipline à l'autre (notamment entre parcours mono-disciplinaires et pluridisciplinaires), la mention devrait tendre vers plus d'harmonisation et la construction d'une architecture commune. Les périodes de stage devraient davantage correspondre aux textes réglementaires et leur accompagnement être plus poussé, notamment pour les alternants afin de repérer plus rapidement les étudiants en difficulté pendant leur stage en responsabilité (visite dès le premier semestre). Enfin, la dimension internationale devrait être renforcée.

# MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), ENCADREMENT ÉDUCATIF

## Établissement

Université de Limoges

## Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), encadrement éducatif (EE)* est porté par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Limoges, composante de l'Université de Limoges. Il est à visée professionnelle et forme au métier de conseiller principal d'éducation (CPE) d'établissements secondaires (collèges et lycées). La première année (M1) prépare au concours et la deuxième année (M2) assure une nouvelle préparation ou forme les fonctionnaires stagiaires. La formation se déroule en présentiel sur le campus Condorcet de Limoges.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs et la finalité de la formation sont clairement définis. Le master se positionne comme une préparation au concours CPE de l'Éducation nationale (EN). Dans cet objectif, la formation allie le développement de compétences générales de communication orale et écrite de niveau master, de compétences professionnelles du professorat et de l'éducation et des compétences spécifiques de CPE en relation avec le référentiel de compétences des enseignants et personnels d'éducation.

Le dossier d'autoévaluation ne fournit aucune fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ni supplément au diplôme.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *MEEF-EE* porté par l'INSPE est clairement positionné dans l'environnement régional. Il est encadré nationalement, et il n'existe qu'une formation *MEEF* de chaque mention par académie. La formation n'explique pas son positionnement au sein de l'Université de Limoges par rapport à la licence ou au master *Sciences de l'éducation* de la Faculté des lettres et sciences humaines.

L'ancrage scientifique de la formation reste globalement fragile malgré l'encadrement de la formation par trois enseignants-chercheurs. Elle s'appuie principalement sur le Groupe de recherches sociologiques sur les sociétés contemporaines (GRESO) mais il n'existe pas de laboratoire spécifique en éducation et formation à l'Université de Limoges.

La formation a développé un partenariat étroit et institutionnalisé avec le rectorat de l'académie. Ce partenariat se traduit par un pilotage mixte du master, la mise à disposition de professionnels qui interviennent dans le master *MEEF-EE* et inversement l'intervention d'universitaires dans la formation continue des personnels d'éducation. D'autres partenaires (Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN), Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés (CASNAV), Mutuelle assurance des instituteurs de France (MAIF), Caisse d'aide sociale de l'Éducation nationale (CASDEN)) participent également à l'accueil des stagiaires en début d'année et à la formation au tronc commun. Aucun partenariat n'est formellement développé dans le secteur associatif du travail social offrant pourtant des débouchés professionnels dans l'éducation, autres que le concours de l'EN.

La mobilité internationale est inexistante mais cette situation est explicable par la spécificité française du métier de CPE. De plus, cela rejoint ce qui est observé au plan national dans les formations *MEEF* en raison de la place du concours. Les étudiants sont modestement formés à la pratique d'une langue vivante (anglais ou espagnol, au choix) à travers une unité d'enseignement (UE) de 12 heures environ par semestre. Une directrice-adjointe à l'international a été récemment nommée au niveau de la direction de l'INSPE avec la volonté de développer les mobilités entrantes et sortantes, notamment dans le cadre de la réforme des concours qui seront désormais positionnés en fin de M2.

## Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée sur quatre semestres avec un M1 commun qui se divise en deux parcours en M2. Le parcours *Fonctionnaires stagiaires (FS)* est dédié à la professionnalisation des étudiants titulaires du concours de CPE de l'EN et le parcours *Préparation concours (PC)* est une nouvelle préparation au concours destinée aux étudiants ayant échoué en fin de M1.

La formation comprend 534 heures en M1, dont environ 33 % de cours magistraux (CM) et, en M2, 288 heures de travaux dirigés (TD) pour le parcours *FS* et 356 heures de formation, dont environ 21 % de CM, pour le parcours *PC*. Le volume global de la formation est conforme aux recommandations nationales (500-550 heures en M1 et 250-300 heures en M2) et la répartition CM/TD répond aux attentes d'une formation professionnelle progressive de M1 à M2. Les enseignements sont pour l'essentiel communs aux des deux parcours avec 108 heures spécifiques à une nouvelle préparation concours pour le parcours *PC*. Chaque semestre comprend 27 heures de tronc commun avec les autres mentions *MEEF 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés*. Si cette mutualisation et ce partage d'expériences semblent intéressants, le dossier mentionne des redondances dans les contenus, les thèmes abordés dans le tronc commun correspondant aux fondements de la formation CPE. Le dossier mentionne comme point faible une réduction de 17 % du volume horaire de formation en 2018, à la demande de l'université, mais sans préciser l'impact négatif de cette réduction.

Chaque UE est associée à des compétences professionnelles issues du référentiel de compétences des enseignants et personnels d'éducation mais la formation n'est pas encore structurée en blocs de compétences.

La prise en compte de profils étudiants spécifiques (handicap, sportif de haut niveau, etc.) n'est pas précisée dans le dossier. Le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) est clairement établi mais les demandes sont marginales pour ce master *MEEF-EE*.

La formation à la recherche est assurée à travers des UE spécifiques de méthodologie et la participation à des séminaires pour un volume horaire d'environ 16 heures par semestre. En M2, les étudiants sont par ailleurs accompagnés dans la rédaction et la soutenance d'un mémoire, ce qui correspond aux attentes de ce type de formation professionnelle.

En M1, deux stages d'observation et de pratique accompagnée sont obligatoires et évalués (cinq semaines au total). En M2, les étudiants sont soit en alternance à mi-temps dans un établissement scolaire pour le parcours *FS*, soit en stage de cinq semaines sur l'année pour le parcours *PC*. Il s'agit naturellement de stages en établissement scolaire, ce qui ne facilite pas les passerelles vers d'autres formations et restreint les débouchés potentiels de la formation. Les étudiants de M1 sont néanmoins encouragés à occuper un emploi d'assistant d'éducation (AED), qualifié de manière peut-être radicale et exclusive d'« indispensable », pour faciliter leur professionnalisation et le lien théorie-pratique de la formation.

La formation au numérique est assurée sur les deux années au travers d'UE spécifiques dont le contenu n'est pas précisé dans le dossier. L'INSPE dispose d'un pôle d'ingénierie pédagogique spécifique qui propose des formations aux outils collaboratifs et numériques à destination des formateurs (enseignants titulaires INSPE et professionnels de terrain). La formation dispose comme toutes les autres mentions *MEEF* d'un espace sur une plateforme Moodle ainsi que de différents outils collaboratifs et deux salles interactives dédiées au travail collaboratif mais aucune utilisation spécifique par le master *MEEF-EE* n'est mentionnée dans le dossier.

Un continuum de formation licence-master (initiation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) est en cours de déploiement mais sans plus de précisions concernant les modalités ou les filières concernées.

## Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée de trois maîtres de conférences (en sociologie et lettres), ce qui est peu, et de neuf professionnels CPE ainsi que deux autres vacataires de l'EN. Les professionnels assurent environ 40 % de la formation sans que les UE ou années concernées ne soient précisées.

Le pilotage de la formation est assuré, d'une part, à un niveau macro par les structures organisationnelles de l'INSPE (Conseil d'orientation scientifique et pédagogique et Conseil d'institut) permettant d'assurer une cohérence des mentions *MEEF*. D'autre part, la mention *MEEF-EE* est pilotée par des réunions régulières entre rectorat et INSPE ainsi que des réunions du conseil de perfectionnement. Ce conseil est composé de trois enseignants titulaires, trois représentants étudiants (M1 et un représentant de chaque parcours de M2) et six personnalités extérieures (principalement issues de l'EN : chef d'établissement et inspecteur).

Les modalités de contrôle de connaissances sont clairement définies et variées (contrôle continu ou terminal sous forme d'oraux, écrits ou dossiers). Conformément au cadrage national, les UE de langue vivante, stage et mémoire de M2 pour les deux parcours sont non compensables. Pour les autres UE, la compensation existe entre UE et entre semestres. Chaque semestre permet de valider 30 crédits européens (*European Credits Transfer System*, ECTS). La composition des jurys de diplôme n'est pas précisée.

La formation ne permet pas d'acquérir une certification complémentaire, notamment en langue vivante ou numérique. Certaines UE sont validées sous forme de E-portfolio ou évaluation par compétences pour le stage ou le numérique.

### **Dispositif d'assurance qualité**

La formation ne bénéficie malheureusement pas d'une évaluation des enseignements par les étudiants sur les éléments spécifiques de la mention. Une évaluation générale est conduite par l'université ainsi qu'une évaluation institutionnalisée par l'INSPE. L'ouverture du questionnaire qualité de l'Université de Limoges pour l'évaluation des formations par les étudiants au canal smartphone a considérablement augmenté le taux de retour à hauteur de 50 % des étudiants de l'INSPE. Ni les taux de retour ni les résultats propres à la mention MEEF-EE ne sont explicités dans le dossier d'autoévaluation. Une évaluation détaillée par module d'enseignement est annoncée avec la mise en place de la prochaine maquette.

La périodicité des réunions du conseil de perfectionnement n'est pas mentionnée mais le compte-rendu fourni atteste de son fonctionnement. Ce conseil semble davantage fonctionner sous la forme de questions-réponses entre étudiants et intervenants qu'avec des documents à l'appui et prises de décisions.

Le dossier d'autoévaluation mentionne le fait que les étudiants qui ne réussissent pas le concours de l'EN trouvent des débouchés via le secteur public (concours administratifs, concours de la police, etc.), le travail social ou l'animation. L'INSPE n'établit toutefois pas de données quantitatives d'insertion des diplômés hors de l'EN.

### **Résultats constatés**

Le master accueille entre 25 et 35 étudiants sur les deux années, avec des effectifs stabilisés depuis six ans. Ces étudiants sont issus principalement de l'Université de Limoges mais le master attire également des étudiants d'autres universités, notamment de Toulouse.

Les taux de réussite au master sont très élevés (83 % à 92 % en M1 et 74 % en M2). Les redoublements sont rares en M1 (4 %) mais s'élèvent à un quart de la promotion en M2 sans que ces chiffres ne soient commentés dans le dossier.

Les taux de réussite au concours sont nettement supérieurs (20 % à 30 %) à la moyenne nationale (10 %), ce qui assure un taux d'employabilité direct relativement important au regard de la pression de ce concours de l'EN.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- De bons taux de réussite au concours de l'EN.
- Une forte dimension professionnelle de la formation.
- Une articulation théorie-pratique importante.
- Une contribution à hauteur de 50 % de professionnels en poste en établissement scolaire.

### **Principaux points faibles :**

- Un ancrage scientifique encore faible.
- Une insuffisante diversification des lieux de stage.
- Une absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Un manque de suivi des diplômés, notamment pour les étudiants ayant échoué au concours de l'EN.

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

La formation *MEEF-EE* est clairement identifiée au niveau régional mais aussi au niveau national en raison de son taux de réussite au concours supérieur à la moyenne nationale et de sa forte professionnalisation (contrat AED dès le M1, interventions de professionnels dans la formation, liens étroits avec le rectorat).

La part de tronc commun pourrait être réduite et ciblée sur des études de cas et mises en situation afin de favoriser les échanges entre les étudiants des différentes mentions, voire une collaboration en mode projet.

Une formation à la recherche est assurée mais l'ancrage scientifique de ce master reste fragile avec un encadrement par trois maîtres de conférences uniquement. À défaut de laboratoire dans le champ de l'éducation et la formation auquel s'adosserait l'INSPE de Limoges, des partenariats pourraient être noués avec des laboratoires d'autres universités pour renforcer à la fois l'encadrement de la formation et son ancrage scientifique. Les lieux de stage sont actuellement tous dans l'EN, ce qui fragilise la formation et la rend très dépendante des places au concours malgré son bon taux de réussite. La réforme à venir devrait engager les équipes à diversifier les lieux de stage ou à multiplier les expériences de stage dans des secteurs variés, de façon à augmenter l'insertion professionnelle à l'issue du master. Les pistes du secteur social et les chambres consulaires sont à explorer en particulier.

L'évaluation des enseignements devrait être institutionnalisée, telle qu'annoncée, pour tous les enseignements de façon à enrichir le travail du conseil de perfectionnement. Ce dispositif devra être accompagné par la direction de l'INSPE et impulsé par l'établissement, de façon à rassurer les enseignants qui devront être étroitement associés à sa mise en œuvre.

Enfin, la formation ne semble pas appuyée, pour assurer son pilotage, par une structure de suivi d'insertion des diplômés à l'échelle de l'établissement. Ce suivi sera à l'avenir essentiel pour toutes les formations *MEEF* en raison du déplacement des concours de l'EN en fin de M2.

# MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), PRATIQUES ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION

## Établissement

Université de Limoges

## Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratiques et ingénierie de la formation (PIF)* de l'Université de Limoges s'adresse à des professionnels de l'éducation en exercice désireux de développer des compétences particulières. Ces compétences portent sur trois orientations spécifiques du métier au choix : la formation d'adulte, l'accompagnement des enseignants en formation, ou la pratique éducative et enseignante en contexte d'école inclusive. La mention se décline dès lors en trois parcours respectivement nommés *Formation de formateurs pour adultes (FOFA)*, *Formation et accompagnement des enseignants (FACE)* et *Accompagnement de dynamique inclusive (ADI)*. La formation n'est proposée que pour la deuxième année (M2), année unique d'ouverture aux inscriptions.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les parcours de la mention *MEEF, PIF* visent à acquérir des compétences de formateurs et formatrices. Ils participent partiellement à la préparation des certifications de l'Éducation nationale : le Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou professeur des écoles maître formateur (CAFIPEMF) pour le premier degré, le Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA) pour le second degré, et le Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) pour l'école inclusive. Les objectifs de formation sont essentiellement centrés sur la formation continue de professionnels de l'éducation, déjà en poste, amenés à exercer des fonctions de formateur ou à exercer dans le secteur de l'éducation spécialisée. La finalité de ces parcours de master vise ainsi essentiellement une évolution de la carrière professionnelle. La logique de compétences est déclinée sous la forme de modules de formation et une réflexion sur une prise en compte plus importante du référentiel des compétences des enseignants est engagée. Il n'est pas indiqué dans le dossier d'autoévaluation un positionnement des formations dans l'univers de la certification professionnelle (fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), supplément au diplôme).

### Positionnement dans l'environnement

Les formations de la mention s'inscrivent principalement dans un réseau partenarial avec l'Éducation nationale et se positionnent explicitement dans une logique de formation continue en relation avec la Division de la formation (DIFOR) de l'Académie de Limoges. À terme, il est envisagé que des enseignants de l'Académie s'inscrivent à des modules de formation dans le cadre de la formation continue. Le parcours *ADI* a cependant noué des partenariats avec des structures universitaires locales et l'environnement socio-professionnel, et s'est également engagé dans une mutualisation partielle de modules de formation avec les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE) de Poitiers et de Bordeaux.

Les parcours de formation de la mention sont adossés à l'équipe d'accueil Francophonies, éducation, diversité (FRED, EA 6311), dont les thématiques de recherche s'inscrivent dans des problématiques liées à la formation, à la didactique, aux ingénieries et à l'éducation inclusive.

Le dossier n'indique pas quelles sont les possibilités de passerelle avec les autres mentions de l'INSPE, ni avec les départements de l'Université de Limoges. Il n'évoque pas non plus la possibilité de stages à l'étranger ou d'accueil d'étudiants étrangers. Une direction adjointe des relations internationales vient d'être mise en place, et pourra peut-être porter ce dossier.

## Organisation pédagogique de la formation

Les parcours de formation de la mention sont conçus sous la forme de formations de M2 suspendus. Il n'est pas envisagé de construction de parcours en Y par exemple qui permettrait l'entrée d'étudiants en formation initiale. Pour d'éventuels étudiants ayant validé une première année (M1) dans une des mentions MEEF, 1<sup>er</sup> degré, 2<sup>e</sup> degré, encadrement éducatif, il n'est pas indiqué quels seraient les débouchés professionnels possibles. Ce fonctionnement sur une seule année ne répond pas aux exigences d'organisation des masters sur deux ans.

Le parcours FOFA, renommé *Expertise en formation pour adultes (EXFA)* à l'occasion de l'adoption d'une nouvelle maquette à la rentrée 2020, et le parcours FACE ont un important tronc commun (connaissance du contexte d'exercice, recherche, langue vivante, stage, numérique). Ils comprennent une part importante de distanciel (70 %) adapté à leur public de professionnels en exercice.

Les formations comprennent des stages dont la durée, les modalités et l'intégration aux modules d'enseignement ne sont pas indiquées.

Les parcours de formation sont accessibles en validation des acquis professionnels (VAP). La commission de VAP se réunit une fois par an. Le dossier d'autoévaluation ne rend pas compte de la part des bénéficiaires de ce dispositif dérogatoire permettant l'inscription directe en M2, laquelle concerne l'ensemble des étudiants.

## Pilotage de la formation

Le statut des membres des équipes pédagogiques est diversifié, avec des enseignants-chercheurs, enseignants des premier et second degrés et conseillers principaux d'éducation (CPE). Ces équipes sont complétées par des enseignants d'autres mentions de l'INSPE. Le dossier ne permet pas d'estimer la contribution horaire d'enseignants de terrain ou d'intervenants du monde socio-professionnel dans les formations hors enseignants INSPE. La mention est pilotée par un professeur des universités (PU). Les responsabilités pour chacun des parcours et les différentes unités d'enseignement (UE) ne sont pas précisées.

Le dossier d'autoévaluation du champ indique la mise en place d'un conseil de perfectionnement pour chacune des mentions. La contribution des étudiants à l'évaluation des formations dans ce contexte n'est pas explicitée. Les comptes-rendus sont accessibles aux différents niveaux de pilotage de la formation : directions de composantes, Conseil d'institut (CI), Conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP) et Commission de la formation et de vie universitaire (CFVU).

## Dispositif d'assurance qualité

L'évaluation de la formation par les étudiants fait l'objet d'une enquête mise en place depuis plusieurs années et organisée au niveau de l'établissement. L'évaluation des enseignements par les étudiants dans le cadre de chaque parcours est encouragée. L'ouverture du questionnaire qualité de l'Université de Limoges pour l'évaluation des formations par les étudiants au canal smartphone a considérablement augmenté le taux de retour à hauteur de 50 % des étudiants de l'INSPE. Ni les taux de retour ni les résultats propres à la mention MEEF, PIF ne sont explicités dans le dossier d'autoévaluation.

## Résultats constatés

Le flux d'étudiants est très faible et a été divisé par deux cette année, se réduisant à une quinzaine d'étudiants. Aucune analyse ne vient expliquer ce déclin des inscriptions qui pose question quant à l'attractivité des formations et à leur pérennité. D'autre part, les taux de réussite aux diplômes n'avoisinent que les 60 % et les autres étudiants abandonnent la formation puisque les redoublements sont marginaux. Le taux de certifications professionnelles n'est pas connu.

# Conclusion

## Principaux points forts :

- Une finalité adaptée aux personnels de l'Éducation nationale en formation continue.
- Une offre segmentée en trois parcours mais offrant une part significative de mutualisations.
- Une formation en réponse aux besoins de certifications de l'Éducation nationale.

**Principaux points faibles :**

- Une année de M2 suspendue.
- Un effectif des parcours de formation très modeste.
- Des informations manquantes sur la valeur ajoutée de la diplomation.
- Une absence de dimension internationale : ni certification en langue ni mobilité.

**Analyse des perspectives et recommandations :**

Le flux d'étudiants et le taux de réussite au diplôme interrogent quant au degré de soutenabilité du master *MEEF, PIF*.

Des parcours master sur deux années M1/M2, plus conformes aux attentes d'un cursus universitaire de master, permettraient de diversifier et d'élargir la base de recrutement des étudiants à ces parcours et probablement d'augmenter le taux de réussite.

L'augmentation du vivier potentiel de recrutement des étudiants pourrait également s'appuyer sur la mise en place d'une réflexion sur les passerelles entre les différentes mentions *MEEF* et le développement de partenariats avec les départements de l'Université de Limoges, notamment celui des Sciences de l'éducation et de la formation. Cela constituerait aussi une voie de réorientation pour des étudiants de M1 *MEEF* d'autres mentions désireux de faire évoluer leur projet professionnel, notamment vers la formation d'adultes.

La mise en place d'un supplément au diplôme serait un levier pour mettre en avant les compétences acquises par les titulaires du diplôme.

## Observations de l'établissement

Limoges, le 29 avril 2021

Isabelle KLOCK-FONTANILLE  
Présidente de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES

Département d'Evaluation des Formations  
2 rue Albert Einstein  
75013 PARIS



Affaire suivie par

Eric ROUVELLAC  
Vice-président CFVU  
[eric.rouvellac@unilim.fr](mailto:eric.rouvellac@unilim.fr)

Sylvain BENOIT  
Directeur du Pôle Formation et Vie  
Etudiante  
[accreditation2022@unilim.fr](mailto:accreditation2022@unilim.fr)

OBJET :

**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation du champ MEEF et de ses formations**

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe du Pôle Formation et Vie Etudiante remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse parfaitement le bilan du champ MEEF et de ses formations sur la période évaluée. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Nous souhaitons apporter plusieurs observations à ce rapport, observations que vous trouverez à la suite de ce courrier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Isabelle KLOCK-FONTANILLE



## OBSERVATIONS

Nom de l'établissement : Université de LIMOGES

Intitulé du champ : MEEF (ALLSHSE)

### A- Partie pour le champ MEEF

Intitulé du CHAMP	Indiquer la section :	Indiquer la page et le paragraphe	Observations
Inspé	Positionnement des formations dans l'environnement	p.6, §4	<p>Il conviendrait aussi de nommer le CERES (centre de recherches sémiotiques), laboratoire auquel plusieurs enseignants-chercheurs de l'Inspé sont attachés, pour leurs travaux en didactique disciplinaires (LV, Lettres) : 3 EC rattachés à l'Inspé, plusieurs autres rattachés à la FLSH mais intégrant les enseignements du master MEEF « second degré ».</p> <p>Il serait aussi important de nommer ici la relation de l'Inspé avec l'IREM de Limoges (Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques) : 5 membres du département de mathématiques (sur 7 titulaires) sont membre de l'IREM.</p>
	Dispositif d'assurance qualité	p.8, §2	L'évaluation des formations par les étudiants concerne l'ensemble des mentions de l'Inspé 2019-2020 : 518 étudiants ont été sollicités. En 2019/20, 50% des étudiants ont répondu. La campagne d'évaluation se fait en ligne entre avril et septembre avec une relance par mail aux étudiants chaque semaine. Le questionnaire porte essentiellement sur les informations sur le contenu de la formation suivie (69% estiment avoir été bien informés). Par ailleurs, dans l'ensemble 78% des étudiants ayant répondu estiment que leur formation a tout à fait répondu à leurs attentes.
	Résultats constatés	p.8, §3	L'Inspé de l'académie de Limoges s'est adaptée aux objectifs de la réforme de la formation des personnels enseignant et d'éducation en mettant tout en œuvre pour envisager la mise en stage contractuels alternants de tous les étudiants inscrits en 2 <sup>e</sup> année. Aussi, nous avons travaillé de concert avec le rectorat pour établir des capacités d'accueil strictement dépendant des capacités du rectorat à identifier et financer les berceaux de contractuels.
Inspé	Recommandations	p. 8, §9	La direction de l'Inspé a bien des projets d'ouverture à d'autres voies professionnelles mais le plan de retour à l'équilibre financier de l'UL ne permet pas d'envisager des dépenses supplémentaire pour augmenter l'offre de formation. Aussi, tout nouveau parcours qui s'ouvrirait se ferait au détriment de parcours existants. Un travail à l'échelle de la Région académique Nouvelle-Aquitaine est en réflexion (avec Bordeaux et Poitiers).

## B- Partie pour les mentions du champ MEEF

M MG	Intitulé de la MENTION	Indiquer la section : (Finalités-Positionnement dans l'environnement- Organisation pédagogique – Pilotage – Dispositifs d'assurance qualité - Résultats constatés – Autre)	Indiquer la page et le paragraphe	Observations
MASTER	Master MEEF mention 2d degré	Finalité de la formation	p.1, §3	L'inspé n'a effectivement qu'un seul parcours formel PLP : Lettres-Histoire. Néanmoins, nous accueillons aussi dans ce parcours, en collaboration avec le parcours « anglais » des étudiants souhaitant préparer le CAPLP « lettres-anglais ». Par ailleurs, en M2, nous accueillons aussi les PLP maths-sciences au sein du parcours « SPC » avec des mutualisations d'enseignement avec le parcours « maths ». L'université de Limoges est dans un plan de redressement à l'équilibre financier. Il nous est formellement impossible d'envisager l'ouverture de nouvelles formations ou d'allonger une formation existante. Nous devons respecter un budget constant sur la composante. Cependant, les 3 Inspés régionaux (Bordeaux, Limoges, Poitiers) pourraient envisager de partager des formations existantes en mutualisant afin d'offrir sur la région académique conventionnel un plus grand nombre de formation, notamment professionnelle et/ou technologique.
		Positionnement dans l'environnement	p.1, §6	Les 3 Inspés régionaux (Bordeaux, Limoges, Poitiers) pourraient envisager de partager des formations existantes en mutualisant afin d'offrir sur la région académique conventionnel un plus grand nombre de formation, notamment professionnelle et/ou technologique. Des mutualisations sont d'ores et déjà réelles pour le parcours PLP Lettre-Histoire entre Limoges et Bordeaux. Enfin, des séminaires de travail inter-Inspé se mettent en place à l'échelle de la Région.
		Organisation pédagogique de la formation	p.2, §3	La direction actuelle ignore les raisons du défaut de réglementation concernant la durée du stage. Les nouvelles maquettes (rentrée 2021) respectent à la lettre les textes réglementaires (arrêté Master modifié, 24 juillet 2020) : 6 semaines en M1 + 1/3 temps contractuel alternant ou 12 semaines SOPA.
		Organisation pédagogique de la formation	p.2, §5	La nouvelle offre de formation (rentrée 2021) s'est construite autour d'une maquette « seconde degré » unique composée de 3 UE : « culture métier commune », « savoirs disciplinaires et leur didactisation », « stage, réflexivité et initiation à la recherche » créditées des mêmes ECTS pour tous les parcours de la mention. L'UE 1 est entièrement mutualisée. Toutes les maquettes comptent approximativement 800 heures de formation à l'exception de « histoire-géographie » et « sciences physiques et chimiques » resp. pour la bidisciplinarité et le caractère expérimental.
		Organisation pédagogique de la formation	p.2, §6	Dans la nouvelle offre de formation, le suivi et les évaluations des stages sont communs à tous les parcours avec des visites aux S2, S3 et S4, dans l'idée d'une évaluation progressive des compétences professionnelles tout au long de la formation.
		Pilotage de la formation	p.2, §10	Le pilotage de la mention : elle est dirigée par un responsable (EC) qui préside le jury de mention et organise les conseils de perfectionnement de la mention. Un directeur-adjoint est référent de la mention « second degré » et épaulé institutionnellement le responsable de mention, notamment dans les modalités réglementaires (convention, relation avec

	<b>Master MEEF mention 2<sup>nd</sup> degré</b>			les EPLE...). L'initiation à la recherche de la mention est coordonnée par une directrice-adjointe (en relation avec les autres mentions 1 et 3)
<b>MASTER</b>	<b>Master MEEF mention 1er degré</b>	Finalités	p.1, §2	La fiche RNCP existe bien pour la mention (n°31851).
		Finalités	p.1, §2	Les éléments de formation et de modalités de contrôle de connaissance sont accessibles aux étudiants et présentés dans leur grande ligne par la direction lors des séminaires de rentrée puis, en détail, par chaque responsable de formation. Ils sont accessibles librement en ligne à partir du site internet de l'Inspé.
		Finalités	p.1, §2	Le contenu de la formation est détaillée (en termes de formation et d'attente) dans le cadre d'un livret co-écrit avec le rectorat de l'académie de Limoges, pour sa partie « fonctionnaire stagiaire ».
		Positionnement dans l'environnement	p.2, §1	La convention-cadre Inspé/rectorat autour des formations initiale et continue des enseignants propose un échange de service à hauteur de 4 ETP année (pour le premier degré, le second degré et l'encadrement éducatif).
		Positionnement dans l'environnement	p.2, §2	Nous travaillons avec d'autres associations comme l'AFEV, l'FNAREN avec l'AREN87, l'OCCE, les CEMEA, les Amis du Père Castor dans le cadre des formations aux pédagogies alternatives notamment.
		Organisation pédagogique de la formation	p.2, §5	La maquette de formation votée en mars 2021 prend en compte cette demande de diminuer le nombre d'heures de formation étudiants : la maquette comptabilisera à la rentrée 2021/22 exactement 846h de formation répartie sur deux ans : 456h en M1 et 390h en M2.

<p><b>MASTER</b></p>	<p><b>Master MEEF mention 1er degré</b></p>	<p>Organisation pédagogique de la formation</p>	<p>p.2, §8</p>	<p>Les compétences professionnelles (référentiel de juillet 2019) ont été utilisées comme base de travail pour la construction des maquettes. Elles sont présentées dans les contenus de formation, sont intégrées dans les MCCC, sont prises en compte dans la construction du portfolio de suivi de l'étudiant. Les compétences sont mises en relation directe avec les niveaux visés en cours de formation.</p> <p>L'avis final du directeur d'Inspé en vue de la titularisation se base exclusivement sur les compétences professionnelles et leur niveau d'acquisition. Elles sont réparties en 6 blocs de compétences : (1) Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction ; (2) Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement ; (3) Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique ; (4) Compétences éducatives et pédagogiques favorisant toutes les situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves ; (5) Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication ; (6) Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail.</p> <p>Ces blocs de compétences servent aussi d'éléments de suivi et d'évaluation de l'étudiant en stage.</p> <p>Enfin, Il n'aurait pas été possible de fournir au dossier d'auto-évaluation HCERES les maquettes de formation 2021/22 même si la demande avait été explicitement faite car elles n'ont été votées qu'entre janvier 2021 (conseil d'institut) et mars 2021 (conseil d'administration UL). Le dossier d'auto-évaluation du Master a été rédigé en même temps que le dossier de la nouvelle offre de formation de l'Inspé.</p>
----------------------	---	---	----------------	---

MASTER	Master MEEF mention 1er degré	Organisation pédagogique de la formation	p.3, §2	En 2020, le COSP de l'Inspé a mis en place un groupe « stage » qui a permis d'élaborer un cahier des charges sur le continuum de formation (de la Licence pré-pro à la 2 <sup>e</sup> année du Master). Ce groupe continue de travailler pour identifier les observables à observer lors de visites formatives et évaluatives, pour construire le portfolio de suivi de l'étudiant visant la progression de l'acquisition des compétences professionnelles au fil des deux années de formation. Un livret de stage pour l'ensemble du Master est en cours de rédaction, reprenant le livret précédent du fonctionnaire stagiaire.
		Organisation pédagogique de la formation	p.3, §4	Les enseignements généraux et méthodologiques ont été revus pour la rentrée 2021/22. Nous y développerons plus explicitement une formation nécessaire à l'éthique et à l'intégrité scientifique.
		Pilotage de la formation	p.3, §5	La direction de l'Inspé est bien consciente : 1) du manque d'EC dans la formation 2) du manque de professionnels de terrain issus du 1 <sup>er</sup> degré. La direction y travaille tout en respectant les politiques RH de l'université sur les services (notamment des PRAG/PRCE affectés à l'Inspé).
		Pilotage de la formation	p.3, §6	La direction de l'Inspé organise des formations internes pour ses formateurs et des collègues de l'académie. Une journée est prévu autour de l'approche par compétences dans le suivi de l'étudiant-stagiaire.
		Dispositif d'assurance qualité	p.4, §1	La baisse des effectifs pour 2020/21 s'explique de plusieurs façons : diminution du nombre de berceaux de stage, fermeture en M2 des « prépa-concours », contexte COVID19 lors de l'inscription <i>ecandidat</i> , difficulté des étudiants de Licence d'envisager tous les éléments d'une réforme en cours... Là où en 2020, nous avons 280 dossiers à traiter pour 100 places, nous en avons déjà aujourd'hui (avril 2021) plus de 450 (à plus de 15 jours de la fermeture du serveur <i>ecandidat</i> ). Nous avons une capacité d'accueil de 100 étudiants répartis sur Guéret (25 étudiants), Limoges (50) et Tulle (25).
		Dispositif d'assurance qualité	p.4, §2	La direction de l'Inspé souhaite mettre en place un outil d'évaluation de la formation par les étudiants. C'est un des objectifs de la nouvelle direction pour les prochaines années.
		Résultats constatés	p.4, §4	Nous avons un effort à faire sur le suivi de nos étudiants, post-master. Ce suivi reste trop informel et pas assez structuré. La direction enregistre cet élément de progression, notamment dans le cadre du suivi des insertions professionnelles. Nous sommes en projet avec l'IPAG de Limoges pour mettre éventuellement en place des passerelles pour nos étudiants diplômés non-lauréats des concours de l'éducation nationale.
MASTER	Master MEEF mention Encadrement Educatif	Finalité de la formation	p.1, §3	La fiche RNCP existe bien pour la mention (n°31853), ainsi qu'un supplément au diplôme.
		Positionnement dans l'environnement	p.1, §4	Les étudiants intégrant le Master MEEF EE proviennent principalement de la licence de sciences de l'éducation ou de la licence de sociologie. La formation préprofessionnalisante iMEEF (L2 et L3) intègre la dimension du métier de CPE dans la présentation des métiers de l'enseignement et de l'éducation.
		Organisation pédagogique de la formation	p.2, §6	Dans le recrutement à venir (rentrée 2021), occuper un emploi d'assistant d'éducation n'est plus présenté comme « indispensable ». Cela ne saurait être une condition nécessaire de recrutement.
		Pilotage de la formation	p.2, §6	Le jury du parcours CPE est composé de 3 titulaires (1EC + 1 FA CPE responsable de mention + 1 CPE en poste) et 3 suppléants (1EC + 2CPE en poste)
		Dispositif d'assurance qualité	p.3, §4	Les conseils de perfectionnement se réunissent deux fois par an (à chaque fin de semestre).
MASTER	Master MEEF Pratiques et Ingénierie	Finalité de la formation	p.1, §2	Attention, les parcours de la mention MEEF, PIF ne visent pas exclusivement à obtenir les certifications de l'Éducation nationale. Même si pour les parcours ADI et FACe, les certifications CAPPEI, CAFFA et CAFIPEMF peuvent faire partie des objectifs pour certains étudiants ; ce n'est pas une obligation. En

<b>de la Formation</b>			outre, le parcours ExFA, quant à lui, est un parcours indépendant des certifications EN : il vise la formation pour adultes en général que ce soit dans des structures publiques de formation ou en entreprise.
	Finalité de la formation	p.1, §2	La fiche RNCP existe bien pour la mention (n°31854).
	Positionnement dans l'environnement	p.1, §5	Les passerelles sont naturelles avec le Master « diversité, éducation, francophonie » de sciences de l'éducation et de la formation de la Faculté des Lettres et sciences humaines. Des étudiants peuvent valider un M1 DEF pour s'inscrire ensuite en M2 PIF. Outre l'expertise en formation professionnelle (ExFA) et en formation et accompagnement des enseignants (FAcE), ce master 2, qui forme par la recherche, peut se poursuivre en thèse de doctorat en sciences de l'éducation et de la formation. Étant données les règles en vigueur dans l'école doctorale, il est nécessaire pour cela que le mémoire de master soit encadré par un EC et que la note de recherche soit supérieure ou égale à 14/20. La forte présence des collègues du département de sciences de l'éducation et de la formation dans l'équipe pédagogique des 3 parcours est un élément fort des rapprochements entre les formations. Un étudiant diplômé d'un M1 MEEF des 3 premières mentions pourrait s'inscrire aussi au M2 PIF, particulièrement au sein du parcours ADI (visant alors une orientation vers les métiers en lien avec des publics à besoins particuliers)
	Positionnement dans l'environnement	p.1, §5	La direction travaille à un projet de partenariat avec l'École Normale Supérieure de Marrakech dans le cadre du Master PIF ADI notamment. Ce partenariat pourrait aussi être développer dans le cadre de l'accompagnement des enseignants marocains en poste.
	Organisation pédagogique	p.1, §1	L'université de Limoges est dans un plan de redressement à l'équilibre financier. Il nous est formellement impossible d'envisager l'ouverture de nouvelles formations ou d'allonger une formation existante. Nous devons respecter un budget constant sur la composante.
	Organisation pédagogique	p.1, §1	L'université de Limoges est dans un plan de redressement à l'équilibre financier. Il nous est formellement impossible d'envisager l'ouverture de nouvelles formations ou d'allonger une formation existante. Nous devons respecter un budget constant sur la composante.
	Organisation pédagogique	p.2, §3	Les parcours FAcE et ExFA travaillent à partir de terrains d'expérimentation (créer une formation dans le cadre du Master et la mettre en œuvre) mais pas institutionnellement cadrés sous la forme d'une convention de stage. Le stage est optionnel. Dans le parcours ADI, le stage prévu est de 12 semaines sur l'année
	Organisation pédagogique	p.2, §4	En moyenne 5 VAP par an.
	Organisation pédagogique	p.2, §4	La direction de l'Inspé souhaite mettre en place un outil d'évaluation de la formation par les étudiants. C'est un des objectifs de la nouvelle direction pour les prochaines années.
	Dispositif d'assurance qualité	p.2, §7	Nous avons un effort à faire sur le suivi de nos étudiants, post-master. Ce suivi reste trop informel et pas assez structuré. La direction enregistre cet élément de progression, notamment dans le cadre du suivi des insertions professionnelles.
	Analyse des perspectives et recommandations	p.2, §5	Le supplément au diplôme existe ; il est en cours de reformulation depuis la mise en place de la nouvelle offre de formation à la rentrée 2020/21. Les maquettes sont accessibles via le site internet de l'Inspé avec toutes les compétences mises en œuvre et évaluées. <a href="https://www.inspe.unilim.fr/formations/offre-de-formation/master-meef/parcours-metiers-de-la-formation/">https://www.inspe.unilim.fr/formations/offre-de-formation/master-meef/parcours-metiers-de-la-formation/</a>

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

**Évaluation des coordinations territoriales**

**Évaluation des établissements**

**Évaluation de la recherche**

**Évaluation des écoles doctorales**

**Évaluation des formations**

**Évaluation à l'étranger**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)